

«*CHOCOS NEWS*»

Août 2020 - 6ème édition

*Journal annuel destiné aux amis de
«La Petite Plante», à nos bénévoles,
et à nos vendeurs/vendeuses de «Chocos»*



*L'honnêteté, la sincérité,
La simplicité, l'humilité,
la générosité, l'absence de vanité,
la capacité à servir les autres,
- qualités à la portée
de toutes les âmes -*

**SONT LES VÉRITABLES
FONDATEURS DE NOTRE VIE.**



**Siège social : Rue Palgé, 22
B-6750 MUSSON**

Tél : +32 (0)63 67 74 48

Fax : +32 (0)63 67 80 87

Email : petiteplante@skynet.be

Site web : www.lapetiteplante.be

Facebook : ASBL «La Petite Plante»

Compte IBAN :

BE73 0016 2626 9260

BIC : GEBABEBB

**Immatisation fiscale pour tout
don annuel de minimum 40,00€**

SOMMAIRE

Editorial

René MASSON

Le renouveau pour atteindre

CAP 2020

René MASSON

La vie dans la Maison

en confinement

Stéphanie THIERY

Les résultats de l'opération

Chocos 2019

Daniel LISOIR

Volonté de nous aider

Stéphanie THIERY - Daniel LISOIR

La charte de La Petite Plante

Mille Mercis

EDITORIAL

Vous tenez dans votre main notre 6^{ième} édition de votre « Chocos News » composé par quelques administrateurs et notre directrice, mais surtout mis en page et agencé par Michèle et Daniel Gobert, un grand merci pour cette agréable brochure.

Mais cette revue d'information de « La Petite Plante » est avant tout pour vous remercier de votre dévouement en général et en particulier lors de l'Opération Chocos de septembre. C'est aussi un vibrant appel pour continuer à nous soutenir, à vendre nos chocolats, produits qui ont été complètement revus cette année pour tenir compte de vos remarques et donc mieux correspondre aux souhaits de nos acheteurs, des personnes qui nous soutiennent année après année.

Et nous avons de plus en plus besoin de soutien. Ces derniers mois ont été difficile pour l'institution suite à la crise sanitaire liée au COVID-19.

Cette situation inédite a généré un surplus de travail significatif mais également des dépenses supplémentaires. Vous le découvrirez dans l'article rédigé par notre directrice, Stéphanie Thierry. J'en profite au passage pour la féliciter ainsi que toute son équipe pour cette gestion de main de maître qui a permis une haute protection de nos résidents et du personnel, puisqu'aucun cas n'a été enregistré dans l'institution.

Le leitmotiv de Sœur Marie-Claire : « Ces résidents possèdent la même dignité, les mêmes droits et portent en eux les mêmes aspirations profondes que tout être humain » a certainement été le guide de toute l'équipe jour après jour.

Vous découvrirez dans cette brochure notre nouveau partenariat avec l'artisan chocolatier François Deremiens qui nous permet d'offrir de nouveaux produits de haute qualité pour cette édition 2020 de l'Opération Chocos.

Avec ces nouveaux produits, je souhaite plein succès à l'Opération Chocos 2020.

Le conseil d'administration et particulièrement Luc Raty et moi-même serons derrière vous pour vous procurer tout le support dont vous avez besoin pour une belle réussite sur votre zone, lors de vos opérations de ventes en septembre prochain.

Au nom des résidents, des membres du personnel, du conseil d'administration, recevez toute notre amitié.

René MASSON

LE RENOUVEAU POUR ATTEINDRE «CAP 2022»



La tendance actuelle aux produits de meilleure qualité, de meilleure saveur, produits plus locaux, plus respectueux de l'environnement, aura eu raison de nos traditionnels Célébration, Snicker, Twix et Milkyway. En effet, nous passons à une gamme de produits d'un artisan-chocolatier du cru !!!

Qui est le nouveau partenaire de l'Opération Chocos ?

**François Deremiens est artisan chocolatier
au cœur du petit village de Prouvy en Gaume depuis 2005.**

C'est peut-être ce grain de folie qui l'a poussé à tout lâcher pour faire d'une passion son métier. Il a toujours su qu'il finirait par tomber dans le chocolat ; quand et comment, il n'en avait aucune idée.

En 2005, l'occasion s'est présentée, il a ouvert son premier atelier au cœur d'un petit village de Gaume.

La notion d'artisan est respectée dans son sens le plus noble.

Tout le travail est réalisé manuellement et la production est très limitée.

En 2007, l'activité se développant rapidement, il ouvre un nouvel atelier de ± 400 m².

Fin 2008, il vous accueille dans sa nouvelle boutique où vous pouvez observer les différentes étapes de production grâce à une large baie vitrée donnant sur l'atelier.

En 2017, il se lance dans la fabrication de son chocolat depuis la fève de cacao.

Torréfaction, concassage, conchage... Il maîtrise les différentes étapes.

Sa nouvelle manufacture est située à Jamoigne, dans la commune de Chiny.



Ceci est l'aboutissement de son rêve !!



Pour sa manufacture installée au cœur de la Gaume, François Deremiens sélectionne des cacaos rares et fins à travers le monde entier. La plupart des fèves sélectionnées proviennent de petites exploitations. Le travail et le savoir-faire de petits agriculteurs qui respectent la nature, sont mis en valeur .



Le travail du chocolatier consiste à sublimer les arômes originels des fèves. De la torréfaction jusqu'à la finition des produits chocolatés, François Deremiens réalise ces différentes étapes dans ses ateliers. Chaque chocolat proposé a sa propre histoire, ses propres origines et son propre goût en fonction de son terroir . L'origine des fèves de cacao et toute leur transformation suivent des principes qui caractérisent les produits Deremiens !



Tout part des carabosses du cacaoyer qui livrent ses fèves de cacao : de l'Amérique du sud, royaume de la fève de cacao, comme le Costa Rica, Haïti, jusqu'à l'Asie avec notamment Java, les Philippines, en passant par l'Afrique, avec le Congo, Madagascar et bien d'autres encore,



D'une fève, François en fait d'abord des pépites de chocolat à la manufacture à Jamoigne



Le produit est alors préparé suivant des recettes élaborées par l'artisan chocolatier dans son atelier à Prouvy et ensuite commercialisé.



Pour l'Opération Chocos de « La Petite Plante », l'artisan chocolatier nous a concocté 3 produits d'exception !!!

1/ Une plaquette Madagascar

Un chocolat noir légèrement acidulé dégage des notes de banane épicee.

2/ Une plaquette Java :

Un chocolat au lait entier hyper crémeux laisse place aux notes légèrement fumées si typiques à l'Indonésie.



3/ Une boîte de 24 Napolitains pour la dégustation : un petit tour du monde !!!

Les 4 goûts qui vous sont proposés de l'ouest à l'est :

- Costa Rica :

Ce chocolat intensément épice et légèrement acidulé finit par dévoiler des saveurs exotiques.

- Haïti :

Chocolat authentique issu de plantations ancestrales

- Congo :

Chocolat brut aux saveurs herbacées et terreuses des monts Virunga

- Philippines :

Chocolat intense aux notes de fruits tropicaux et d'épices.



Et les petites gommages Joris !!

Nous les gardons dans notre gamme de produits évidemment !

Des gommages tendres préparées de façon artisanale à Berchem Sainte Agathe, région bruxelloise. Ces gommages sans Colorant AZO, élaborées à partir de parfums naturels, sans gluten, sans allergènes, soit une haute qualité qui comblera petits et grands. Cette friandise est donc également issue d'un cycle court.

En participant à l'Opération Chocos de « La Petite Plante »,

- ***Vous contribuez à la mise en valeur des petits agriculteurs de régions défavorisées, mais pratiquant une agriculture raisonnée.***
- ***Vous supportez les circuits courts par l'achat d'un produit transformé et préparé localement, en Belgique, et même en Gaume, par un artisan chocolatier.***
- ***Vous participez à l'évolution vers une société respectueuse de l'écologie suite à une logistique très limitée, un emballage très limité et recyclable.***
- ***Vous profitez de la dégustation de chocolats de grande qualité gustative.***
- ***Et enfin évidemment, vous apportez un soutien primordial à l'institution « La Petite Plante », soutien qui est impératif pour boucler le budget annuel, soutenant ainsi le bénévolats de tous nos vendeurs qui œuvrent pour l'opération, mais aussi le travail quotidien de plus de 50 membres du personnel au service de nos quelques 24 résidents.***
D'avance, un grand merci.

René Masson

COVID-19

UN TEMPS HORS DU TEMPS

Nous traversons depuis mars une période d'insécurité liée à la gestion du COVID-19, cette crise qui impacte tant l'organisation de notre vie privée que professionnelle.

Le 12 mars nous avons fermé notre « Petite Plante » à toute personne extérieure (familles, bénévoles, fournisseurs, personnel indépendant autre que les kinésithérapeutes, ...)

Ce jour-là, nous ne pensions pas que cela allait être pour autant de temps...

Nous avons obligé le port du masque à tout le personnel le 17 mars et nous n'avons à aucun moment diminué notre vigilance et les règles drastiques que nous nous sommes imposées pour garder ce virus hors de notre maison ! (rappel des règles de base plus que jamais essentielles, distanciation physique, interruption des rapports de soins en commun, des pauses en commun, des réunions, des discussions, confinement des résidents pour éviter les contacts rapprochés les uns avec les autres, temps de désinfection du matériel augmenté, arrêt des activités non essentielles, report des rendez-vous médicaux, ...)

Nous avons dès le début senti que cette pandémie nous imposait un « combat » de chaque instant et nous l'avons abordé comme tel !

Protéger nos résidents si fragilisés a été encore plus que jamais notre priorité !

Malgré les angoisses, la peur, les règles, la rigueur, les vécus et frustrations personnelles, l'équipe a été formidable de bonne volonté, d'enthousiasme, de professionnalisme, de créativité, d'entraide et de courage et l'est toujours aujourd'hui.

Tous les membres du personnel et résidents ont été testés négatifs lors du test collectif du 14 mai ! Ces résultats, nous les avons vécus comme une réelle victoire mais sans perdre de vue que rien n'était terminé !

L'annonce de la phase de déconfinement a été vécue avec enthousiasme et inquiétude ; avec joie mais aussi avec beaucoup de peur et de nombreuses interrogations ! comment sortir de cette crise sans danger ? comment avancer sans faire d'erreurs ? fermer la maison était plus simple que de l'ouvrir à nouveau avec des règles strictes ? quelle est la bonne manière de faire ? nous avons retrouvé un peu de sérénité mais nous vivons toujours avec la peur...

Trois facteurs importants nous ont été bienfaisants et salutaires durant cette crise :

- 1) La grande confiance de la part des familles de nos résidents : nous n'avons jamais senti de pression de leur part mais au contraire de la patience, du soutien et une grande foi en toute l'équipe. Nous avons maintenu les contacts avec Skype, Messenger, des photos par mail, des appels téléphoniques, nous avons aussi donné des nouvelles régulières sur Facebook avec des photos à thème...

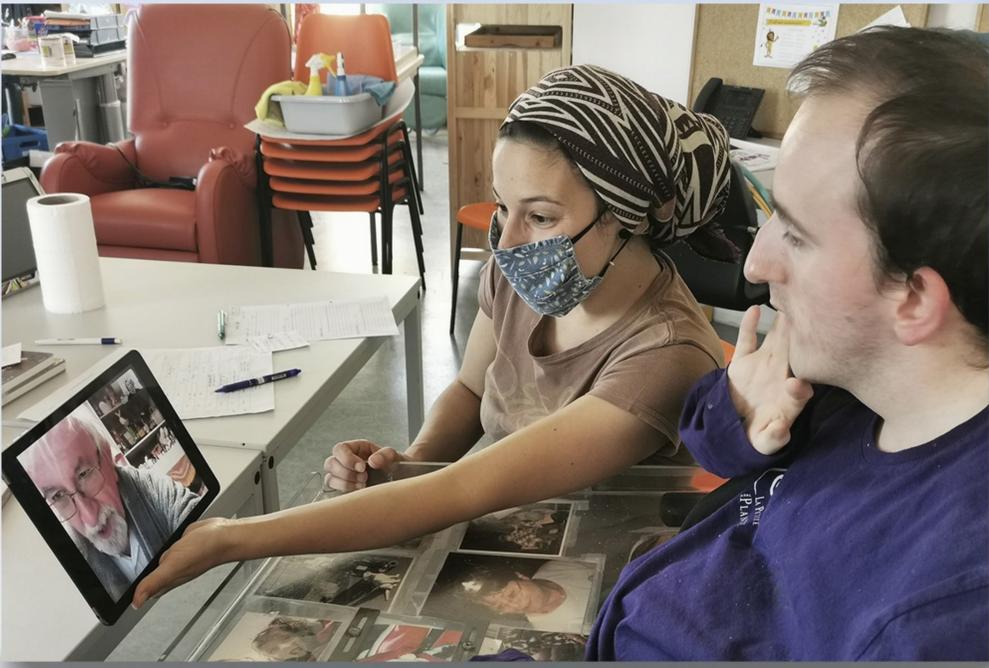
- 2) Le courage et la patience de nos résidents : ils sont comme toujours exemplaires de force, de tendresse et de ressources.
- 3) Le soutien de la population, des personnes extérieures, des services, des particuliers, des autorités, ... et de nos familles. Nous avons été accompagné et soutenu : les nombreux dons d'argent ou de matériel ont apporté réconfort et chaleur durant cette période difficile (masques en papier et en tissu, gel désinfectant, chocolats, fleurs, gâteaux, boissons, visières, ...)

Aujourd'hui, nous soufflons un peu, nous faisons à nouveau de petits projets, nous avons la chance d'avoir un magnifique jardin et les résidents en profitent un maximum, nous organisons à nouveau des activités en intérieur et en extérieur mais en limitant les relations, les visites des familles ont repris avec des mesures très strictes depuis le 25 mai, ...

Nous restons prudents mais espérons que nous pourrions reprendre une vie « normale », se serrer les uns contre les autres et s'embrasser, ce qui manque le plus, je pense, surtout à nos résidents !

Stéphanie Thiéry





LA CHARTE *de* **«LA PETITE PLANTE»**

Extrait écrit par la fondatrice Soeur Marie-Claire



Toute personne, quelles que soient ses richesses, ses limites physiques et mentales, a une valeur unique et irremplaçable au sein de notre humanité commune.

Elle possède donc la même dignité, les mêmes droits et porte en elle les mêmes aspirations profondes que tout être humain :

Droit à une vie pleine et accomplie,

Droit à aimer et être aimé,

Droit à une dimension relationnelle et sociale,

Droit au respect de sa différence,

Droit à avoir un lieu d'appartenance, un "chez soi",

Droit à une transcendance que chacun porte en soi.

Dans notre monde en quête de repères où : savoir, pouvoir, avoir, poussent souvent à la compétition plutôt qu'au service d'une humanité toujours plus en souffrance en raison des inégalités et des injustices sociales et culturelles, "La Petite Plante" se veut être un signe d'espérance où le plus petit, le plus faible devient rassembleur.

A "La Petite Plante", les résidents présentent une très lourde pathologie et des handicaps sévères, d'où l'importance d'un personnel d'encadrement compétent : médical, paramédical, éducatif et thérapeutique approprié.

L'aspect relationnel avec ces personnes privées de leur autonomie physique et/ou psychique est d'une extrême importance.

Le langage du corps, le langage non verbal de nos résidents sera toujours un mystère qui nous conduira sans cesse à une remise en question personnelle et en équipe.

Malgré nos compétences professionnelles, nous serons toujours confrontés à nos propres limites et renvoyés à cette réalité de la dignité humaine.

LES RESULTATS

«Chocos» 2019



Objectif CAP 2022 > 100.000				
2018	2019	2020	2021	2022
77.675	82.750	88.150	93.900	100.000

L'augmentation projetée de 6.5% du chiffre d'affaire dans notre campagne « Opération Cap 2022 » a largement été dépassée cette année encore pour atteindre 84.065,00€.

Le résultat du BBQ ayant explosé également grâce à une tombola d'enfer, nous avons pu récolter 52.838,00€ de bénéfices sur les opérations CHOCOS en 2019 malgré une forte augmentation des prix de nos achats et des frais engagés surtout en termes de communication.

Il faut remarquer une magnifique progression de nos champions de la vente.

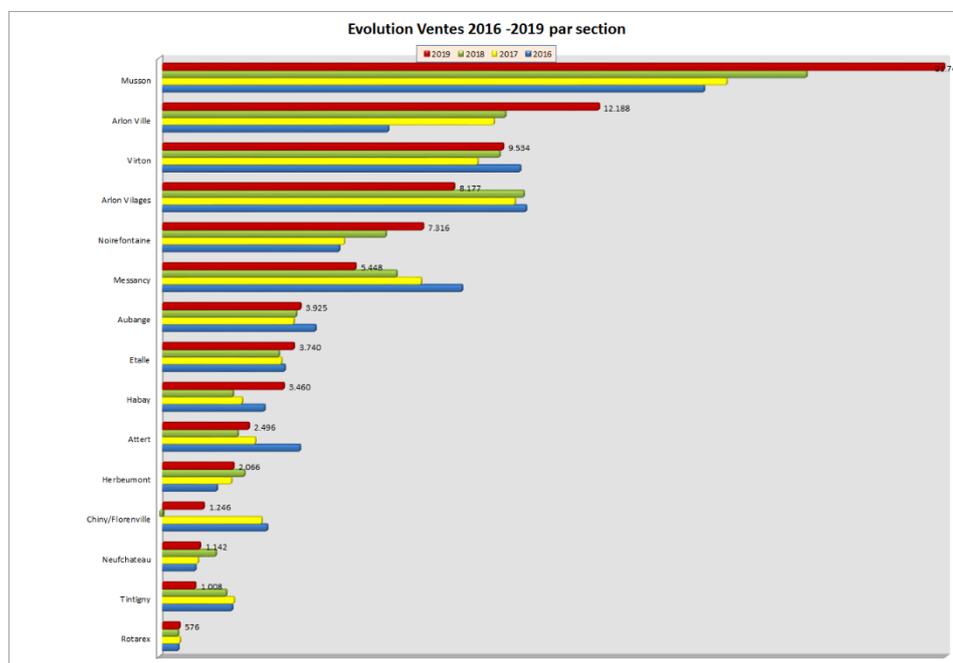
BRAVO à tous

Bilan financier de l'opération Chocos 2019

	2016	2017	2018	2019
Intérêt année	4,12	0,00	0,00	0,00
Recette année versée	77.252,66	76.827,00	77.675,00	84.065,05
recette année - 1 à recevoir	150,00	0,00	0,00	0,00
Recettes année	77.406,78	76.827,00	77.675,00	84.065,05
Achats année de Brogniez (escompte déduit)	27.309,34	29.211,06	30.511,00	35.595,00
stock march reprises an-1				729,00
stock marchandises 31/12 et repris PPL			-798,00	-2.452,00
marchandises vendues par Mardasson			-168,00	
Achats année	27.309,34	29.211,06	29.545,00	33.872,00
Frais de banque	16,75	20,00	21,00	12,00
Animations groupe vendeurs	348,33	300,00	300,00	300,00
frais communs opération Castors 2015	204,97	0,00	0,00	
intervention tpt	100,00	100,00	105,00	183,18
publicité, flyers	251,09	242,92	321,24	259,70
brochure Chocos		722,88	517,28	517,28
roll up présentoirs			275,00	738,67
NC tpt Retour marchandises Liège	-100,00	-100,00		
Frais payés année	821,14	1.285,80	1.539,52	2.010,83
net avant frais communs et partie intérêts y	49.276,30	46.330,14	46.590,48	48.182,22
Résultat BBQ Juin y à Differt	4803,00	3499,00	3094,00	4656,00
Total Chocos année	54.079,30	49.829,14	49.684,48	52.838,22

Evolution ces 4 dernières années par section (avec regroupement en zone)

Année	2016	2017	2018	2019	%
Habay	2.929	2.306	2.053	3.460	169
Arlon Ville	6.351	9.278	9.596	12.188	127
Musson	15.097	15.721	17.936	21.745	121
Noirefontaine	4.996	5.135	6.288	7.316	116
Attert	3.911	2.674	2.186	2.496	114
Etalle	3.488	3.398	3.327	3.740	112
Rotarex	544	588	535	576	108
Aubange	4.340	3.738	3.806	3.925	103
Virton	10.009	8.828	9.439	9.534	101
Herbeumont	1.612	2.009	2.371	2.066	87
Messancy	8.400	7.267	6.587	5.448	83
Arlon Vilages	10.168	9.865	10.105	8.177	81
Neufchateau	1.016	1.086	1.580	1.142	72
Tintigny	2.034	2.084	1.868	1.008	54
Chiny/Florenville	3.001	2.850	0	1.246	
TOTAL	77.896,16	76.827,00	77.676,50	84.065,25	108,2



VOLONTE DE NOUS AIDER ?

Vous faites partie de la grande famille des Amis de "La Petite Plante", et nous vous remercions sincèrement de tout ce que vous lui apportez.

Si vous devez répondre à une demande du type :
« Comment peut-on aider La Petite Plante ? ».

Vous pouvez leur conseiller de consulter le site internet www.lapetiteplante.be, où vous trouverez non seulement l'origine, le fonctionnement ou les activités de notre Maison, mais aussi la réponse à cette question.

Devenez volontaire en donnant un peu de **temps** au profit de nos pensionnaires. Participez à l'"**Opération Chocos**" qui aide chaque année le fonctionnement de la Maison.

Apportez un soutien financier par des **dons** fiscalement déductibles ou en associant "La Petite Plante" à des événements familiaux (anniversaire, mariage, décès).

Vous savez que notre bâtiment et son extension ont pu être réalisés grâce à des legs dont nous étions bénéficiaires. Le **legs en duo** par des personnes sans héritiers directs est un mode de transmission de patrimoine qui, sans léser ses héritiers, peut favoriser une asbl agréée comme la nôtre. Faites-le savoir !!

Comme personne n'aime payer trop d'impôts, ni laisser une partie de son héritage à l'Etat, toute personne peut facilement économiser des droits de succession tout en soutenant une bonne cause, grâce au legs en duo (voir un exemple chiffré sur la page ci-contre).

Vous pouvez également visiter notre page web sur le sujet :
<http://lapetiteplante.be/comment-nous-aider/dons-immunises/>

« Les dons versés aux institutions reconnues comme La Petite Plante, bénéficieront cette année d'une déduction fiscale exceptionnelle de **60%** au lieu des 45% habituels.
➔ Un don de 100,00 € permet de récupérer 60,00€ d'impôts = cout réel 40,00€.

Stéphanie THIERY et Daniel LISOIR

LES LEGS EN DUO

Information

Avec le legs en duo, tout le monde y gagne !

« Le legs en duo est une technique qui consiste – lorsqu’un testateur laisse comme héritiers des personnes éloignées et donc fortement taxées – à léguer une partie importante de son patrimoine à une association ou une fondation faiblement taxée en droit de succession à charge pour celle-ci de payer la totalité des droits. » Définition du site des notaires.

Le legs en duo est surtout intéressant pour une personne n’ayant pas d’héritiers directs mais qui souhaite faire hériter une association tout en favorisant une ou plusieurs personnes de son entourage.

Des droits de succession extrêmement élevés

Les droits de succession sont vite très élevés lorsqu’il s’agit de famille éloignée ou de personnes qui n’ont pas de liens familiaux, ils peuvent atteindre 80%.

L’avantage du legs en duo réside dans la grande différence de droits de succession qui seront applicables pour cette catégorie de légataires et le taux fixe appliqué aux asbl.

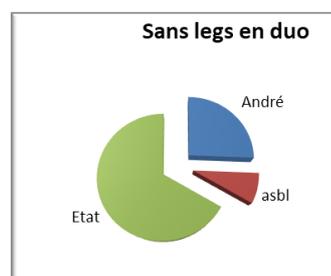
Un exemple parlant

L’exemple repris sur cette page vous montre que répartir son patrimoine entre une association et un héritier qui n’est pas en ligne directe, est avantageux pour tout le monde.

Exemple 1 SANS legs en duo

Monsieur Dupont habite en Région wallonne et n’a pas d’héritier direct. Son patrimoine est évalué à 300 000 €. Il souhaite faire hériter son ami André et l’asbl La Petite Plante

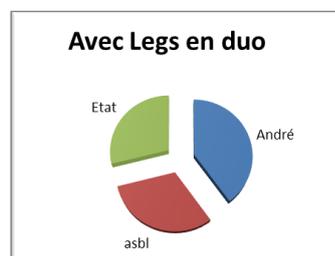
Sans legs en duo	André	L'asbl	L'Etat
Legs bruts	275.000	25.000	
Droits à payer			
30% de 0 à 12.500	- 3.750		3.750
35% de 12500 à 25000	- 4.375		4.375
60% de 25000 à 75000	- 30.000		30.000
80% au-delà 75000	- 160.000		160.000
7% taux fixe pour asbl agréée		- 1.750	1.750
Legs net après droits succession	76.875	23.250	199.875



Exemple 2 AVEC legs en duo

Monsieur Dupont désigne asbl La petite Plante comme légataire universel et son ami André comme légataire particulier sous réserve que La Petite Plante prenne à sa charge les droits de succession de André (aux taux de ligne indirecte). L’asbl La Petite Plante doit aussi s’acquitter de droits de succession de 7% sur sa part.

Avec legs en duo	André	L'asbl	L'Etat
Legs bruts	120.000	180.000	
Droits à payer			
30% de 0 à 12.500	- 3.750		3.750
35% de 12500 à 25000	- 4.375		4.375
60% de 25000 à 75000	- 30.000		30.000
80% au-delà 75000	- 36.000		36.000
7% taux fixe pour asbl agréée		- 12.600	12.600
Legs net après droits succession	120.000	93.275	86.725



MILLE MERCIS

Les résidents de «La Petite Plante»

